



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**LE PROGRAMME NATIONAL  
POUR L'ALIMENTATION**  
en bref



**PROGRAMME NATIONAL  
POUR L'ALIMENTATION**  
**TERRITOIRES  
EN ACTION**

**2019-2023**

Le 3<sup>ème</sup> Programme national pour l'alimentation poursuit les objectifs fondamentaux des PNA 1 et 2 et prend en compte de nouvelles orientations exprimées lors des États généraux de l'alimentation. Il maintient le soutien à l'émergence de démarches issues des territoires, adaptées aux besoins locaux et contribue aux objectifs nationaux de promotion d'une alimentation saine, durable et accessible à tous.

## 3 AXES THÉMATIQUES

### JUSTICE SOCIALE

#### Amélioration de la qualité nutritionnelle et diversification de l'offre alimentaire

- Fixer des objectifs de réduction de sucre, de sel et de gras et d'augmentation de fibres et promouvoir les démarches d'engagement volontaire des acteurs économiques pour l'amélioration de la qualité de l'offre alimentaire en s'assurant de leur respect.
- Suivre l'évolution de la qualité de l'offre alimentaire via l'observatoire de l'alimentation.
- Mesurer l'impact, les comportements alimentaires et l'exposition des populations par des enquêtes nationales de consommation.
- Introduire un volet alimentation humaine dans la nouvelle stratégie protéines de la France.

## Lutte contre la précarité alimentaire

- Développer les initiatives territoriales de lutte contre la précarité alimentaire.
- Améliorer la qualité et la diversité des denrées de l'aide alimentaire, portée par le milieu associatif.
- Mettre à disposition des travailleurs sociaux et des bénévoles des outils pédagogiques numériques et interactifs pour mieux accompagner les personnes en situation de précarité vers une alimentation favorable à leur santé.

## Information du consommateur

- Rendre facilement accessible aux consommateurs les informations et les analyses menées par l'Observatoire de l'alimentation sur la composition des aliments, au-delà de la qualité nutritionnelle.
- Construire de manière concertée au sein du CNA une démarche expérimentale relative à l'étiquetage des modes d'élevage.
- Promouvoir l'information du consommateur sur les différentes composantes (nutritionnelles, sanitaires, environnementales) de la qualité des produits alimentaires.
- Prolonger l'expérimentation sur l'origine du lait et des viandes utilisés en tant qu'ingrédients.
- Réduire l'exposition des enfants et des adolescents à la publicité pour des aliments et des boissons non recommandés.
- S'assurer de la qualité et de la fiabilité des applications informant le consommateur dans ses choix alimentaires.

## LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE

### ALIMENTAIRE

- Étendre les dispositions de la loi Garot aux secteurs de la restauration collective et agroalimentaire.
- Promouvoir le « gourmet bag » auprès des clients et des restaurants.
- Créer un défi national « zéro-gaspi » dans les collèges et les lycées.
- Mieux expliquer au consommateur la signification des dates de consommation des denrées alimentaires.

## ÉDUCATION ALIMENTAIRE

### Éducation à l'alimentation de la jeunesse

- Renforcer l'éducation à l'alimentation de la maternelle au lycée par le développement d'outils pédagogiques dédiés à l'éducation à l'alimentation et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Faire des élèves et des professeurs de l'enseignement agricole les ambassadeurs du PNA.
- Poursuivre les «Classes du goût» et agir en faveur de l'éveil du goût chez les jeunes.
- Déployer le programme scolaire «Fruits et légumes à l'école» et «Lait et produits laitiers à l'école».

### Mise en valeur du patrimoine alimentaire

- Organiser une journée nationale intitulée «Les coulisses de l'alimentation» sur le modèle des journées du patrimoine pour découvrir, redécouvrir et célébrer notre agriculture, notre alimentation et notre patrimoine culinaire.



## 2 LEVIERS TRANSVERSAUX

### RESTAURATION COLLECTIVE / CNRC

- Mobiliser la restauration collective pour assurer un approvisionnement de 50% de produits biologiques, de qualité ou durables d'ici 2022.
- Promouvoir les protéines végétales en restauration collective.
- Diffuser les nouvelles recommandations nutritionnelles pour les menus de restauration collective, notamment scolaire.
- Déployer la formation « Plaisir à la cantine » dans les établissements scolaires et en 2020 l'adapter aux EHPAD.
- Promouvoir la charte nationale pour une alimentation responsable et durable dans les établissements médico-sociaux.
- Soutenir les collectivités et les acteurs économiques pour aller vers la substitution du plastique dans les cuisines centrales.

### PROJETS ALIMENTAIRES

#### TERRITORIAUX (PAT)

- Soutenir les acteurs locaux dans le développement de projets alimentaires territoriaux, par l'élaboration de boîtes à outils, d'indicateurs, de formations.
- Promouvoir les projets alimentaires territoriaux au service des initiatives locales vertueuses permettant d'ancrer une alimentation de qualité, saine et durable dans les territoires et de lutter contre la précarité alimentaire.



# LE PNA, C'EST AUSSI :

## Un appel à projets national annuel

- Pour mettre en valeur des initiatives exemplaires sur les axes thématiques du PNA.
- Avec pour objectifs d'essaimer les initiatives déjà opérationnelles en les adaptant à de nouveaux publics ou territoires.
- Et de développer des dispositifs innovants et reproductibles sur chacun des axes.

## Des marques de reconnaissance

- Le haut patronage du ministère de l'agriculture et de l'alimentation pour les événements et manifestations d'ampleur qui s'inscrivent dans les objectifs du PNA.
- Le logo du PNA, notamment pour les lauréats des appels à projets.

## Un comité régional pour l'alimentation dans chaque région

- Pour décliner les actions du PNA dans la région, en l'adaptant aux spécificités du territoire (acteurs en présence, productions agricoles et agro-alimentaires, besoins des populations...) et en assurant un espace de dialogue entre les acteurs locaux de l'alimentation.

## POUR EN SAVOIR PLUS +

<https://agriculture.gouv.fr/programme-national-pour-l'alimentation-2019-2023-territoires-en-action>

Les contacts dans votre région